

MUSEE RODIN
SERVICE DE LA RECHERCHE, DES ARCHIVES,
DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA DOCUMENTATION

REPertoire

COTE : A1

DIR. : ADMINISTRATION GENERALE

SOMMAIRE : ART. 1-10 DONATIONS. 1915-1985.
 ART. 11-12 TESTAMENTS ET LEGS. 1913-1918.
 ART. 13-17 ORGANISATION DU MUSEE RODIN. 1897-1920.

COMMUNICABILITE.....**50 ANS**

NOMBRE DE BOÎTES**2**

Constitution du musée Rodin

Cote : A1

Dates extrêmes : 1897-1985

Importance matérielle : 2 boîtes ; 0,58 ml.

Lieu de conservation : Musée Rodin, Chapelle, réserve B3

Modalités d'entrée

Versement

Conditions d'accès

La communicabilité du versement est définie par la législation actuellement en vigueur pour les archives publiques.

Ce fonds d'archives peut être soumis à un délai de 50 ans compte tenu des informations relevant de la vie privée inclus dans certains dossiers.

Présentation du contenu

Ce fonds d'archives est constitué, d'une part de documents concernant les trois donations de Rodin faites à l'État en 1916, dont des copies d'archives issues du fonds historique qui rassemble tous les documents ayant appartenu à Rodin : correspondance, manuscrits, brouillons, etc., ainsi que les débats houleux qui se sont déroulés à l'Assemblée nationale et au Sénat pour leur acceptation (journaux officiels) ; d'autre part de dossiers relatifs à la mise en place et à l'organisation administrative et comptable du musée (correspondance, arrêtés et loi notamment).

Notice institutionnelle

Le musée Rodin est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture. Issu de trois donations : 1er avril, 13 septembre et 25 octobre 1916, il est constitué à Paris, à l'hôtel Biron, dans la chapelle et le jardin y adossé ainsi que dans son annexe à Meudon.

Il a pour mission de faire connaître l'œuvre de Rodin et de faire respecter le droit moral qui y est attaché.

Classement, organisation et intérêt du fonds

Le fonds a été classé chronologiquement en suivant l'historique des donations, l'acceptation par le gouvernement et l'organisation même du musée.

Pour des raisons de format et de fragilité, les journaux officiels relatant les débats au sein de l'Assemblée nationale et du Sénat ont été conditionnés dans une autre boîte d'archives.

Par ailleurs, des archives, extraites d'autres fonds de la série Administration générale, ont été réintégrées à ce fonds pour des raisons évidentes de regroupement.

Enfin, ces archives, en lien avec les archives d'Auguste Rodin sur ses donations (fonds historique) sont essentielles pour connaître les circonstances de la création du musée Rodin, et surtout la façon dont il aboutit à ce statut « d'établissement public » sans en avoir encore le titre à ce moment. Les différents projets (brouillons et notes manuscrites) de règlement d'administration du musée Rodin ont été laissés par L. Bénédite et permettent de voir combien ce règlement était important pour définir le statut du musée.

Sources complémentaires

Musée Rodin :

Archives du fonds historique : donations et testaments.

Assemblée nationale :

Archives concernant les débats sur les donations.

Bibliographie

Le guide des collections du musée Rodin, Musée Rodin.

V. Mattiussi, *La donation de Rodin à l'État*, mémoire de l'École du Louvre, 1992-1993, TU 40.

A1 art.1-10 Donations. 1915-1985.

A1 art. 1	Donations et testament, synthèse : note, cahier.	1938
A1 art. 2	Donation du 1er avril 1916 : copie.	1916
A1 art. 3	Donation du 13 septembre 1916 : procuration de Rodin à L. Bénédite.	1916
A1 art.4	Donation du 25 octobre 1916 : copie.	1916
A1 art.5	Œuvres données par Rodin à l'État : listes, notes manuscrites.	1916, 1973
A1 art.6	Coupures de presse : copies.	1916
A1 art. 7	Acceptation : journaux officiels ¹ .	1916
A1 art.8	Copies d'archives du fonds historique.	1915-1918
A1 art. 9	Ministère de l'Instruction publique, division de l'enseignement et des travaux d'art : note.	1918
A1 art.10	Réponses à des particuliers.	1979, 1985

A1 art. 11-12 Testaments et legs. 1913-1918.

A1 art. 11	Testaments. - Rodin : copies (dont codicille) (1917) ; Rose Beuret : copie (1913) ; testament artistique de Rodin : coupures de presse (1917-1918).	1913-1918
A1 art.12	Legs mademoiselle Coltat : lettre, liste.	1918

¹ Pour des raisons de format, cet article est conditionné dans une autre boîte d'archives cotée A1/7.

A1 art.13-17 Organisation du musée Rodin. 1897-1920.

- A1 art.13 Loi du 28 juin 1918, personnalité civile. - Projets : notes manuscrites et dactylographiées (1918) ; élaboration : brochure sur la constitution de la personnalité civile des musées nationaux (1897), correspondance (1918) ; loi : journal officiel, copie (1918).
1897, 1918
- A1 art.14 Sécurité et surveillance, nomination d'agents : correspondance.
1918
- A1 art.15 Postes et télégraphes, installation du service de l'ingénieur en chef à l'hôtel Biron : correspondance.
1916
- A1 art.16 Décret du 12 mars 1919, règlement du musée Rodin. - Commission chargée d'élaborer le projet de règlement : correspondance (1918) ; projets : brouillons manuscrits et dactylographiés [avant 1919], correspondance (1919), projet de décret publié au Journal officiel (1919) ; décret : copie, Journal officiel, correspondance (1919).
1918-1919
- A1 art.17 Administration financière et comptable du musée Rodin. - Droit d'auteur : notes manuscrites ([1916]) ; budget : correspondance, brouillons, notes manuscrites, journaux officiels (1916-1917) ; gestion des collections : correspondance (1917) ; nomination de Édouard Générès, chargé de mission : arrêté, correspondance (1918).
1916-1918
- Arrêté du 28 septembre 1920 réglementant l'administration financière et la comptabilité du musée Rodin : correspondance, projet, arrêté (1920).
1916-1920

Annexe – Journaux Officiels sur les donations de Rodin à l'État

- Chambre des députés. JO n°2364, annexe au pv de la séance du 18 juillet 1916. Projet de loi portant ouverture, sur l'exercice 1916, d'un crédit de 10813 francs en vue de la création d'un musée Rodin, présenté par Raymond Poincaré, Paul Painlevé et Alexandre Ribot.
- Chambre des députés. JO n°2431, annexe au pv de la séance du 28 juillet 1916. Projet de loi portant acceptation définitive de la donation consentie à l'Etat par M. Auguste Rodin, présenté par Raymond Poincaré, Paul Painlevé et Alexandre Ribot. Annexe au projet de loi portant acceptation définitive de la donation consentie à l'État par M. Auguste Rodin, présenté par Raymond Poincaré, Paul Painlevé et Alexandre Ribot.
- Chambre des députés. JO n°2432, annexe au pv de la séance du 28 juillet 1916. Rapport au nom de la commission de l'enseignement et des beaux-arts, chargée d'examiner le projet de loi portant acceptation définitive de la donation consentie à l'Etat par M. Auguste Rodin, par M. Simyan, député.
- Chambre des députés. JO n°2433, annexe au pv de la séance du 28 juillet 1916. Rapport fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi portant ouverture, sur l'exercice 1916, d'un crédit de 10813 francs en vue de la création d'un musée Rodin, par M. Simyan, député.
- Chambre des députés. JO de la séance du 12 septembre 1916.
- Chambre des députés. JO de la séance du 14 septembre 1916. Compte-rendu in extenso de la 74e séance.
- Sénat. JO de la séance du 14 septembre 1916.
- Sénat. JO de la séance du 21 septembre 1916. Compte-rendu in extenso de la 53e séance.
- Sénat. JO n°349, annexe au pv de la séance du 21 septembre 1916. Projet de loi adopté par la Chambre des députés portant acceptation définitive de la donation consentie à l'Etat par M. Auguste Rodin, présenté au nom de Raymond Poincaré par Paul Painlevé et Alexandre Ribot.
- Sénat. JO n°350, annexe au pv de la séance du 21 septembre 1916. Projet de loi adopté par la Chambre des députés portant ouverture, sur l'exercice 1916, d'un crédit de 10813 francs en vue de la création d'un musée Rodin, présenté au nom de Raymond Poincaré par Paul Painlevé et Alexandre Ribot.
- Sénat. JO de la séance du 21 septembre 1916. Annexes n°349 et 350 (coupures de presse).

- Sénat. JO de la séance du 26 septembre 1916. Compte-rendu in extenso de la 54e séance.
- Sénat. JO de la séance du 26 octobre 1916. Compte-rendu in extenso de la 57e séance.
- Sénat. JO n°387, annexe au pv de la séance du 26 octobre 1916. Rapport au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant acceptation définitive de la donation consentie à l'Etat par M. Auguste Rodin, par Eugène Lintilhac, sénateur (dont épreuve et photocopie).
- Sénat. JO n°388, annexe au pv de la séance du 26 octobre 1916. Rapport au nom de la commission des finances chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture, sur l'exercice 1916, d'un crédit de 10813 francs en vue de la création d'un musée Rodin, par Eugène Lintilhac, sénateur.
- Sénat. JO de la séance du 9 novembre 1916. Compte-rendu in extenso de la 59e séance.
- Chambre des députés. JO de la séance du 9 novembre 1916. Compte-rendu in extenso de la 96e séance.
- JO du 10 novembre 1916.
- Extrait du JO du 10 novembre 1916. Pour le musée Rodin. Discours fait, au nom de la commission spéciale, le 9 novembre 1916, par Eugène Lintilhac, rapporteur.
- Chambre des députés. JO de la séance du 15 novembre 1916. Annexe n°2684 (coupure de presse).
- JO du 19 novembre 1916.
- JO du 19 novembre 1916, partie officielle (coupure de presse).
- Sénat. Annexe de la séance du 26 octobre 1916.
- Chambre des députés. JO n°2763, annexe au pv de la séance du 9 décembre 1916. Rapport fait au nom de la commission de l'enseignement et des beaux-arts, chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, portant acceptation définitive des donations consenties à l'Etat par M. Auguste Rodin, par M. Simyan, député.
- Chambre des députés. JO de la séance du 9 décembre 1916. Annexe n°2763 (coupure de presse).
- Chambre des députés. JO de la séance du 14 décembre 1916. Compte-rendu in extenso de la 114e séance.

- Chambre des députés. JO de la séance du 23 décembre 1916. Compte-rendu in extenso de la 121^e séance.
- Sénat. JO de la séance du 23 décembre 1916. Compte-rendu in extenso de la 71^e séance.
- JO du 24 décembre 1916.
- *Bulletin des lois de la République française*, n°42, année 1916.